



TR/SS

# Arrêtés municipaux

EXTRAIT DU REGISTRE

## CIRCULATION ET STATIONNEMENT

### **RUE MOLIÈRE (V.C.)**

Mesures provisoires

Le Maire d'Ivry-sur-Seine,

VU le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment ses articles L 2213.1, L 2213.2, L 2213.3, L 2213.4, L 2213.5,

VU le Code de la Route et notamment ses articles R 417-10, R 417-12 et L 325-1, L 325-2, L 325-3,

CONSIDÉRANT que d'importants travaux vont être entrepris rue Molière par la société Terca – 3/5 rue de Lavoisier – 77400 Lagny-sur-Marne, agissant pour le compte d'Enedis – 29 quai de la révolution – 94140 Alfortville (suppression d'un poste de transformation électrique),

CONSIDÉRANT que les difficultés rencontrées par les usagers pour circuler dans cette voie nécessitent la mise en place de dispositions provisoires touchant la circulation et le stationnement afin de préserver la sécurité et la tranquillité publiques,

### ARRETE

#### ARTICLE 1 :

DECIDE d'appliquer les mesures suivantes **rue Molière au droit du n°91** à compter du **12 décembre 2022 à 8 heures 30** jusqu'au **16 décembre 2022 à 17 heures** :

- **Neutralisation du stationnement,**
- **Neutralisation du trottoir** : les piétons seront déviés sur le trottoir opposé par les traversées existantes,
- **Limitation de vitesse à 30km/h.**

#### ARTICLE 2 :

PRÉCISE que ces dispositions seront matérialisées réglementairement par les soins et sous l'entière responsabilité de l'entreprise chargée des travaux.

#### ARTICLE 3 :

INDIQUE que les contraventions aux dispositions du présent arrêté seront déférées aux tribunaux compétents.

ARTICLE 4 :

AMPLIATION du présent arrêté sera adressée après publication à :

- M. le Commissaire d'Ivry-sur-Seine,
- M. l'Officier commandant de la Brigade des Sapeurs-Pompiers d'Ivry-sur-Seine,
- LA POSTE d'Ivry-sur-Seine,
- M. le Directeur du SAMU,
- VEOLIA Propreté,
- SEPUR,
- RATP,
- Etablissement Public Territorial Grand Orly Seine Bièvre,
- Société Terca – 3/5 rue de Lavoisier – 77400 Lagny-sur-Marne.

FAIT EN MAIRIE, LE 05 DEC. 2022

Pour le Maire d'Ivry-sur-Seine  
Et par délégation  
Clément Pecqueux  
Adjoint au Maire



PUBLIE SUR Ivry94.fr  
LE 06 DEC. 2022

Pour extrait certifié conforme  
au registre des arrêtés municipaux  
LE MAIRE D'IVRY-SUR-SEINE  
Pour le Maire, la Responsable du service  
Déplacements Stationnement  
Direction Espaces Publics



Nathalie Leberthon